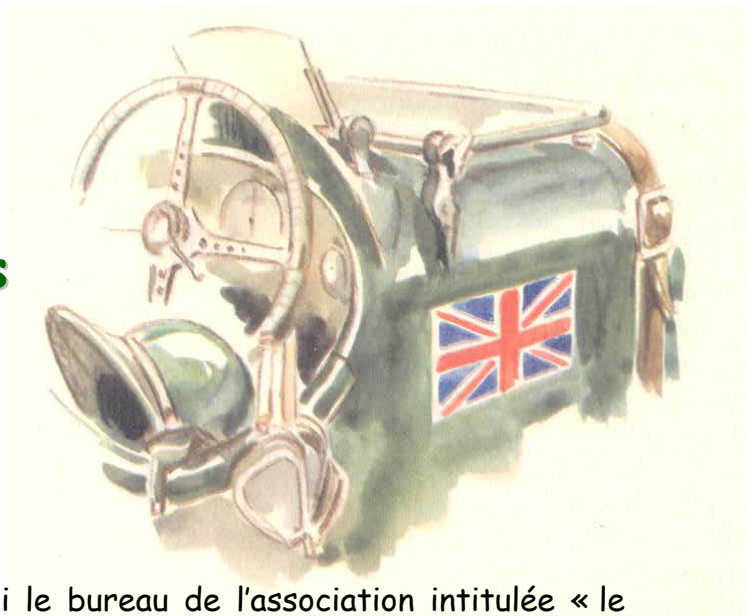




Le Club des Six Cylindres

L'Hay les Roses, le 20 janv. 2021



Ce jour, 20 janvier 2021, s'est réuni le bureau de l'association intitulée « le Club des Six Cylindres » pour pouvoir valider l'assemblée générale 2020, convoquée et tenue par voie virtuelle en raison de l'impossibilité de réunir ses membres actifs du fait de l'endémie actuelle.

Après convocation et transmission de l'ordre du jour par voie de courriel le 10 janvier 2021, la totalité des adhérents (20) a répondu à cette convocation. Le quorum étant atteint par la totalité des adhérents, l'assemblée peut se tenir selon la loi.

Sont présents, tous adhérents: BRINGER - BOUTTAZ - DEMATHIEU - EL FASSI - FOA - GAILLET - GIRBAL - JARROUSSE - KOWALSKI - LENOBLE - MAZE - MORIZE - RIOU - ROCHE - ROYON - TILMANT/SIX - VANDERSTRAETEN - VEDEL/KAMPF - VIENOT.

Le trésorier présente le bilan financier au 31/12/2020:

- rappel (fonds propres AG 2019: +480.76€)
- disponibilités sur le compte bancaire : +9714.88€
- les avoirs des adhérents : -3985€
- soldes dépenses 'petites routes du printemps 2020' : -3629.07€
- fond de roulement adhérents: -1520€
- soit en fonds propres pour l'année 2020: +580.81€

Le trésorier rappelle vous rappelle que le club s'est engagé à ce que la part d'activités "rallyes" ne coûte rien aux adhérents, la part de fond de roulement rallye s'élevait en 2019 à 263.46€ et est majorée cette année d'une gestion positive des routes d'automne de 580.83€.

Et en conséquence de ce bilan positif, le trésorier propose le maintien de la cotisation 2021 à 50€ (pour un couple et la participation au fond de roulement pour les nouveaux adhérents à 80€ (remboursable en cas de démission).

L'unanimité des adhérents du Club des Six Cylindres, donne quitus au bureau du Club pour sa gestion comptable 2020.

L'unanimité des présents souhaite renouveler son adhésion au club. Le règlement de la cotisation se fera par prélèvements sur les avoirs de chacun ou par chèque ou virement personnel.

Sur proposition de la Présidente et sans opposition de la part des adhérents, nos nouveaux adhérents "LAFOUASSE Véronique et Benoit" sont acceptés à l'unanimité et intégrés comme adhérents actifs.

Les décisions d'activités à venir sont suspendues au bon vouloir de la gestion des pouvoirs publics et ne peuvent être anticipées avec certitude.

Sont prévues :

- sous la direction technique de l'adhérent BOUTTAZ, une virée vers le JURA du 27 au 30 mai, 10 équipages engagés, restent 3 places éventuelles, aucun engagement financier n'a été encore demandé par les prestataires, les appels de fond se feront en temps et en heure.

- un WE du 1^{ER} MAI vers le pays de braye Picard, 6 équipages possibles, là encore pas d'engagement financier.

- sur le plan rallye, les petites routes du printemps le 10 avril, la route des mirages (pas organisation CSC mais Demathieu) le 19 juin, les routes d'automne les 25 et 26 septembre.

Pas d'autre point n'ayant été soulevé par les adhérents, l'assemblée est clôturée.